

LE COÛT INDIRECT DU JEU D'ARGENT PROBLÉMATIQUE : UNE ESTIMATION À PARTIR DE L'ENQUÊTE SUISSE SUR LA SANTÉ 2017

Les conséquences du jeu problématique sont diverses, que ce soit au niveau de la santé des joueurs, de leur entourage, de leur vie professionnelle ou de leur revenu : ces conséquences ont des coûts directs et indirects pour la société. Comme pour le tabac ou l'alcool, il est important de s'intéresser aux coûts indirects du jeu problématique afin d'avoir une meilleure connaissance de la situation actuelle et de mieux comprendre l'efficacité des politiques publiques. En effet, la réglementation des jeux d'argent en Suisse s'appuie sur la redistribution des revenus liés aux jeux à l'utilité publique, que ce soit à l'AVS pour les casinos ou bien la culture, le sport ou le social pour les deux loteries Swisslos et la Loterie Romande. Toutefois, il existe actuellement en Suisse peu d'études sur ce que coûtent les problèmes associés aux jeux d'argent à la société.

Objectifs de la recherche

Cette recherche vise à mesurer le coût indirect du jeu d'argent, c'est-à-dire les coûts associés aux conséquences négatives du jeu problématique sur la productivité et l'activité économique. Dans cette étude, ces coûts sont considérés sur la base des différences de revenus entre des personnes ayant des pratiques de jeu problématiques et des personnes n'ayant pas de pratique de jeu problématiques. Une première étude mandatée par le Programme intercantonal de lutte contre la dépendance au jeu (PILDJ) avait été effectuée à partir des données de l'Enquête suisse sur la santé (ESS) de 2007 ; cette étude, publiée en 2012¹, avait conclu à des coûts indirects annuels des jeux d'argent compris entre 430 et 450 millions de francs suisses. Plus récemment, le bureau Polynomics² a estimé, sur mandat de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), les coûts indirects annuels des jeux d'argent à 218 millions de francs, sur l'année de référence 2017. Ces estimations se fondent toutefois sur des concepts et méthodologies différentes, rendant la comparaison des estimations impossibles.

Cette recherche est une réplique de la recherche effectuée avec les données de 2007, cette fois-ci sur la base des données de l'ESS de 2017.

Méthode et données

Les auteurs de la recherche ont recouru à plusieurs méthodes pour mesurer les

1. Jeanrenaud, C. et al. (2012). *Le coût social du jeu excessif en Suisse*. Neuchâtel : Université de Neuchâtel - Institut de recherches économiques

2. Fischer, B., Mäder, B. et Telsler H. (2021). *Volkswirtschaftliche Kosten von Sucht*. Olten : Polynomics

conséquences économiques du jeu problématique. Pour ce faire, il leur a fallu dans un premier temps trouver des informations sur l'activité économique de la population générale et des personnes ayant des problèmes liés aux jeux d'argent (taux de chômage, taux d'occupation, taux d'absentéisme et productivité au travail). Les données de la recherche proviennent de l'ESS 2017, qui est la seule enquête en population générale transversale qui contienne des informations concernant la question du jeu problématique.

Sur la base des données de l'ESS de 2017, 3,1% de la population suisse âgée de 20 à 64 ans avait une pratique de jeu dite à risque ou présentait des troubles liés au jeu au cours des derniers 12 mois et 6,7% avait eu une pratique de jeu problématique au cours de la vie (jeu à risque ou troubles liés au jeu). A noter que les hommes étaient plus touchés que les femmes par le jeu problématique. En effet, alors que 4,1% des hommes avaient eu un problème de jeu dans les 12 derniers mois et 9,1% en avaient eu un au cours de leur vie, ces problématiques touchaient respectivement 2,1% (problème de jeu dans les 12 derniers mois) et 4,2% (problème de jeu au cours de la vie) des femmes.

Au total, il est estimé que sur l'ensemble de la population suisse de 20 à 64 ans, au moment de l'enquête, 177'000 personnes avaient un comportement de jeu problématique et 15'000 répondaient à un critère diagnostique de trouble liés au jeu (Dey et Haug 2019)³.

Résultats

Après identification des pertes de revenu, les auteurs de l'étude estiment que pour l'année de référence (2017), ces coûts indirects en lien au jeu problématique au cours des 12 derniers mois atteignaient entre 470 (estimation basse) et 570 (estimation haute) millions de francs. Ces estimations des coûts du jeu problématique ne renseignent cependant que sur les coûts engendrés par un problème de jeu au cours des 12 derniers mois. Ils ne considèrent donc pas les coûts indirects relatifs à des problématiques de jeu plus anciennes. Or, de précédentes études ont démontré que le jeu problématique entraîne des conséquences négatives à long terme, que ce soit sur la trajectoire professionnelle ou sur le parcours de vie de manière plus générale. En prenant en compte une estimation considérant l'ensemble des personnes ayant rencontré un problème de jeu au cours de leur vie, il est estimé que pour 2017 la perte totale de revenu (soit les coûts indirects, tels que considérés dans la présente étude) associée aux problèmes de jeu avoisinerait le milliard de francs (793 millions de francs pour les hommes et 205 millions pour les femmes).

Dans les détails, les résultats de l'étude montrent que les hommes occupés à plein temps ayant une problématique de jeu au cours des douze derniers mois ont un revenu mensuel inférieur de 461 à 503 francs à ceux qui n'ont pas de problématique de jeu. Pour les femmes, celles qui ont une problématique de jeu au cours des douze derniers mois ont un revenu mensuel inférieur d'environ 300 francs aux femmes qui n'ont pas de problématique de jeu.

A noter que si l'analyse met en évidence une association entre les problèmes de jeu et le revenu, elle ne permet pas de conclure à la présence d'un lien de cause à effet. C'est pour cette raison que le coût indirect du jeu est mesuré prudemment, avec un ajustement causal de 40% pour la variante haute et de 55% pour la variante basse.

3. Dey, M. & Haug S. (2019). *Glücksspiel: Verhalten und Problematik in der Schweiz im Jahr 2017*. Zürich, ISGF. <https://doi.org/10.5167/uzh-175280>.

L'Enquête suisse sur la santé

L'Enquête suisse sur la santé (ESS) est une enquête en population générale réalisée tous les 5 ans depuis 1992 par l'Office fédéral de la statistique sur mandat du Conseil fédéral. Cette enquête est réalisée à partir d'un échantillon représentatif de personnes de 15 ans et plus. Au total, près de 22'000 personnes ont pris part à l'enquête en 2017.

Le questionnaire de l'ESS de 2017 comprenait un module consacré aux jeux de hasard et d'argent. Une première série de questions permet d'identifier les personnes qui ont joué au cours des 12 derniers mois ou plus tôt dans leur vie et de connaître la fréquence de jeu. Des questions plus spécifiques servent par la suite à détecter les personnes qui pourraient avoir un problème de jeu, grâce à un instrument qui combine deux outils de repérage (le Liet-Bet et le NODS-CLiP). Ce module comporte 4 questions et la catégorisation en découlant est la suivante :

- Pas de problème de jeu (aucune réponse positive).
- Jeu à risque (1 à 2 réponses positives)
- Troubles liés au jeu (3 à 4 réponses positives)

Lorsqu'on parle de jeu problématique ou de joueur problématique, on comprend les catégories de « jeu à risque » et de « troubles liés au jeu ».

Tous les renseignements sur l'ESS sont disponibles sur le site de l'Office fédéral de la statistique et la [page dédiée](#) à l'ESS.

L'étude

Cette étude a été financée par le Programme intercantonal de lutte contre la dépendance au jeu (PILDJ). Elle s'inscrit dans un projet de recherche qui a été publié en trois parties : une partie sur le coût indirect du jeu d'argent problématique (cette factsheet), une partie sur les coûts de la santé et une partie sur la revue de la littérature.

Jeanrenaud, Claude et Widmer, Jean-Philippe. 2024. Le coût indirect du jeu d'argent problématique : une estimation à partir de l'Enquête suisse sur la santé 2017. Neuchâtel : Université de Neuchâtel – Institut de recherches économiques. Disponible à https://sos-jeu.ch/wp-content/uploads/2024/05/Rapport_couts-indirects-JHA.pdf

Jeanrenaud, Claude. 2024. Revue des principaux travaux sur le coût social du jeu d'argent. Neuchâtel : Université de Neuchâtel – Institut de recherches économiques. Disponible à https://sos-jeu.ch/wp-content/uploads/2024/05/Rapport_revue-de-litterature-JHA.pdf

Jeanrenaud, Claude. 2024. Le coût des traitements de la dépendance au jeu d'argent en Suisse. Neuchâtel : Université de Neuchâtel – Institut de recherches économiques. Disponible à https://sos-jeu.ch/wp-content/uploads/2024/05/Rapport_couts-des-traitements-JHA.pdf

Contact: Programme intercantonal de lutte contre la dépendance au jeu (PILDJ)
info@sos-jeu.ch